

## **OBJECTIFS**

- Comprendre le rôle des institutions sociales et fiscales.
- Organiser la gestion de ses documents administratifs.
- Répondre à l'obligation d'identification en ligne des comptes sociaux et fiscaux.
- Savoir déclarer en ligne les cotisations sociales et les revenus de son entreprise.
- Créer un rétro planning de ses déclarations sociales et fiscales.

#### **PUBLIC**

> Chef d'entreprise

### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- > Présentation multimédian, questionnement interactif, explications au tableau, travail de groupe en salle informatique.
- > Supports pédagogiques sur plateforme numérique + powerpoint.
- > Application informatique en ligne.
- > Formation accessible en présentiel ou à distance.

# PRÉ-REQUIS

- > Micro-entreprise depuis au moins 2 mois.
- > Disposer d'une adresse mail professionnelle
- > Connaître son N° SIRET et son N° de Sécurité Sociale (Carte Vitale)
- > Apporter la liasse d'immatriculation pour procéder aux créations de comptes

#### ÉVALUATION

> Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

## **ACCESSIBILITÉ**

> Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 47.

# **DÉLAI D'ACCÈS**

> Jusqu'à la veille de la formation.

# PREPARER SES DECLARATIONS SOCIALES ET FISCALES

#### **PROGRAMME**

Rappel sur le régime de la microentreprise.

# La déclaration auprès des institutions sociales

- > Organigramme des institutions : qui fait quoi ?
- > Dispositif santé retraite obligatoire.
- > Création de son compte de Sécurité Sociale des Indépendants
- > Vérification de l'exactitutde des données de son entreprise et ses options fiscales.
- > Correction des éventuelles erreurs
- > Création de son compte sur www.autoentrepreneur.urssaf.fr
- > Modalités de déclaration et paiement en ligne de ses cotisations.

# La déclaration auprès des services fiscaux :

- > Imposition personnelle.
- > Imposition de l'entreprise.
- > Création de son «espace professionnel» sur impôt. gouv.fr
- > Modalités de déclaration et paiement en ligne de la CFF.
- > Création de son «espace particulier»
- > Modalités de déclaration des revenus de son entreprise.

**DURÉE:** 7 heures - 1 jour

**DATES ET HORAIRES :** se reporter au <u>calendrier des formations</u> sur notre site internet

**TARIF**: 210€ par jour de formation (prise en charge possible par le conseil de la formation, opco, Pôle Emploi ou CPF)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION:
Contact 05 61 10 47 40
formation@cm-toulouse.fr



CMA 31 18 bis bd Lascrosses 31000 TOULOUSE

IFCMA 55 bd de l'Embouchure 31200 TOULOUSE

